

ont été et sont encore à la charge de l'établissement. Comment donc un semblable établissement que nous voyons s'élever dans cette ville naissante n'obtiendrait-il pas la reconnaissance, et n'exciterait-il pas les plus vifs intérêts de la part de toutes les personnes que les œuvres publiques de bienfaisance intéressent ?

Nous devons ici rendre hommage aux efforts que le clergé a faits pour soutenir cet établissement ; mais je crois devoir faire une mention particulière du Revd. Père Molloy, que son zèle pour la grande cause de la Tempérance désignait déjà à la reconnaissance de tous les bons citoyens, et qui acquiert un nouveau titre à leur respect et à leur estime par sa tendre charité pour les pauvres, les malades et les jeunes personnes privées d'emploi. Qu'il nous suffise ici, pour le prouver, de dire que le montant de son offrande pour les pauvres de l'Hôpital, s'est élevé dans le courant de l'année 1854, à la somme de quatre-vingts louis.

Durant l'année 1854 commençant le 1er Janvier et finissant le 31 Décembre, le nombre des malades admis à l'Hôpital Général a été de 250.

En voyant que le chiffre des malades s'élève à un nombre près de cinq fois plus grand que celui des malades admis dans l'Hôpital Protestant, on demande quelle peut être la raison d'une si grande différence, je crois pouvoir l'indiquer en disant :

1o. Que le nombre des malades du Bas-Canada qui y ont été admis égale presque celui des malades du Haut-Canada.

2o. Que l'Hôpital-Général a été ouvert jusqu'à ce jour aux Protestants tout aussi bien qu'aux Catholiques.

3o. Que la charité maternelle des sœurs inspire naturellement aux malades, une confiance en elles qu'ils ne peuvent point rencontrer ailleurs.

Le dévouement des Sœurs de la Charité ne se borne point à l'intérieur de leur maison ; il se fait encore sentir aux malades de la ville. Les Sœurs leur distribuent des remèdes, font en leur faveur un appel continuels aux personnes charitables, et souvent consacrent leurs propres épargnes à ce ministère de dévouement.

Dans le courant de l'année 1854, plus de 300 malades de la ville ont été soignés par elles hors de leur maison, et 45 de ces malades ont été entièrement à leur charge.

Si la cité de l'Outaouais a été moins affligée, pendant cet hiver, que plusieurs autres villes de la Province, ne peut on pas sans présomption, en assigner en partie la cause aux soins que les Sœurs de Charité ont pris des malades.

L'utilité de cet Etablissement étant ainsi prouvée, il ne reste plus qu'à faire un appel au Public pour l'inviter à venir à son aide dans une année de souffrance et de misère comme celle où nous nous trouvons ; et alors il nous sera donné de voir toutes nos Institutions de charité, remplir leur glorieuse mission, et obtenir l'estime et la considération qui leur sont dues en raison de leurs nombreux services.

J. T. C. BEAUBIEN,  
Médecin de l'Hôpital Général.